

Divulgarion en vertu de la Politique sur les conflits d'intérêts d'Investissements PSP

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») a établi une politique visant à gérer le risque de conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans le cadre des services rendus par Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. au Fonds de croissance du Canada inc. (le « FCC »), exigeant de PSP et du FCC qu'ils divulguent les investissements faisant l'objet d'un recouplement.

Le FCC a conclu des contrats exécutoires en vertu desquels le FCC participera dans Entropy Inc. (« Entropy ») dans les modalités suivantes :

1. Une facilité de débetures convertibles à prélèvement reporté s'élevant jusqu'à 200 millions de dollars canadiens, qui pourrait être converties en actions ordinaires d'Entropy, et;
2. Un cadre de contrats concernant l'achat de crédits carbone pour le développement de projets de capture et de stockage de carbone (« CSC ») au Canada (collectivement, la « Transaction »).

Entropy a été fondée et est détenue majoritairement par Advantage Energy Ltd (TSE:AAV) (« Advantage »), une société ouverte non diversifiée de production de gaz naturel et de liquides, dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta. En mars 2022, près d'un an avant qu'Investissements PSP soit nommée gestionnaire du FCC inc., Entropy a [annoncé](#) (communiqué de presse en anglais) une entente de financement de 300 millions de dollars canadiens avec Brookfield Global Transition Fund I (« BGTF ») pour financer des projets d'investissement.

Au moment de l'approbation de la Transaction, Investissements PSP détenait : i) une participation passive à titre de commanditaire de BGTF ne représentant pas plus de 4 % des engagements totaux envers le fonds, sans pouvoir discrétionnaire sur l'investissement ni capacité décisionnelle, représentant une participation indirecte dans Entropy d'au maximum 1%; et, ii) une participation dans l'action ordinaire cotée en bourse d'Advantage au moyen d'activités de répliation de l'indice ne dépassant pas 360,000 actions, ainsi que des positions dans Advantage au moyen de fonds en gestion externe sur lesquels PSP n'a aucun pouvoir discrétionnaire et ne dépassant pas 68,000 actions.

Dans le cadre de la Transaction, suivant le déploiement complet des facilités de débetures convertibles de BGTF et du FCC, sur une base convertie, Investissements PSP ne détiendra indirectement pas plus de 1,5 % d'Entropy, à l'exclusion de toute détention indirecte par le biais d'Advantage.

Ce qui précède est divulgué conformément à la [Politique en matière de conflits d'intérêts d'Investissements PSP](#).